

«Comité pour la préservation de la santé
des habitants et habitantes du quartier Sous-Bois»
Rémi Clemente

Service du Conseil municipal	
15 SEP. 2023	
Décision :	Traité par :

Monsieur le Président

Conseil municipal de la Ville de Genève
Service du Conseil municipal
44, rue de la Coulouvrenière
1204 Genève

Genève, le 15 septembre 2023,

Concerne : Pétition au Conseil municipal de la Ville de Genève et au Grand Conseil de la République et canton de Genève

« Pour la préservation de notre santé et celle de nos enfants : préservons des îlots de fraîcheur dans les nouveaux quartiers »

Monsieur le Président,

Par ces mots, nous nous permettons de vous informer qu'en concertation avec plusieurs habitants du quartier Sous-Bois au Petit-Saconnex et leur aide, nous avons lancé une pétition qui a fait le plein des voix de l'ensemble des résidentes et des résidents de ce quartier. Nous avons formé un Comité pour défendre notre point de vue.

Le PLQ 29482 englobant les parcelles concernées par la pétition n'est pas encore pleinement achevé. Dans deux des parcelles (d'environ 500 mètres carrés chacune) au cœur de la rangée de nouveaux bâtiments de sept étages, subsiste encore une zone de verdure fortement arborisée.

Nous demandons que la Ville d'entente avec le Canton, comme elle l'avait d'ailleurs déjà envisagé il y a une dizaine d'années, prenne toutes les mesures nécessaires pour sauver cette zone et la rendre accessible à l'ensemble des habitant-e-s.

Ce PLQ d'un autre temps, conçu comme une accumulation de barres d'immeubles parallèles sans aucun îlot de verdure et de terre pleine ne répond d'évidence plus aux exigences cruciales découlant du réchauffement climatique.

Encore inachevé et datant de plus de dix ans, ce PLQ peut et doit être réexaminé. Il est du pouvoir et de la responsabilité du Canton de le revoir, pour assurer la santé de ses habitant-e-s et pour préserver leur qualité de vie en pensant tout particulièrement aux enfants et aux personnes âgées.

La présence d'îlots de fraîcheur et de poumons de verdure en ville est devenue une exigence existentielle qui n'autorise désormais aucune dérogation. La Confédération, ainsi que tous les Cantons ont annoncé l'adoption de mesures effectives prenant au sérieux les problèmes climatiques pour protéger les citoyens. Il nous semble donc nécessaire de préserver ce dernier espace de pleine terre du quartier « Sous-bois ».

Nous demandons à la Ville d'intervenir auprès du Canton pour que ce dernier îlot de fraîcheur soit préservé et que les derniers arbres encore existant soient protégés.

Vous trouverez en annexe un plan de quartier qui vous permettra de saisir la situation du quartier. Notre Comité se tient à votre entière disposition pour une audition à votre meilleure convenance.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette demande, Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.



Rémi Clemente
Président du Comité de pétition

.....

Copie :
Commission des pétitions
Secrétariat Général du Grand Conseil
Rue de L'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Annexe :
- plan de quartier
- analyse densité de population de la Tribune de Genève
- membre du Comité de pétition

- ☐ Limites communales
- ☐ Parcelles
- ☐ Droits distincts permanents (DDP)
- ☐ Verandas
- ▨ Bâtiments hors-sol
- ▨ Bâtiments sous-sol



Analyse de la tribune de Genève, publiée le 30 mai 2023

- Densité des quartiers au 31 décembre 2021
- Une carte interactive a été mise à disposition permettant de déterminer le nombre de résident dans une zone bien précise (1 hectare à savoir 100x100 mètres)

Abo Densité de la population

Combien de personnes vivent dans votre quartier?

Notre carte interactive permet de voir, pour chaque adresse en Suisse, combien de personnes vivent sur un hectare.

[Sebastian Broschinski](#), [Patrick Meier](#), [Mathias Lutz](#), [Marc Brupbacher](#)
Publié: 30.05.2023, 08h59



Dans le classement des pays les plus densément peuplés du monde, la Suisse se situe quelque part dans la première moitié. Il existe pourtant d'énormes différences au sein même de notre pays: le centre-ville de Genève compte ainsi le plus grand nombre de personnes au kilomètre carré (29'000), alors que le village grison d'Avers n'en compte qu'à peine deux pour la même surface. À Paris, le kilomètre carré le plus densément peuplé accueille 51'000 personnes. À Barcelone, ce sont même 53'000 personnes.

Méthodologie



D'où proviennent les données?

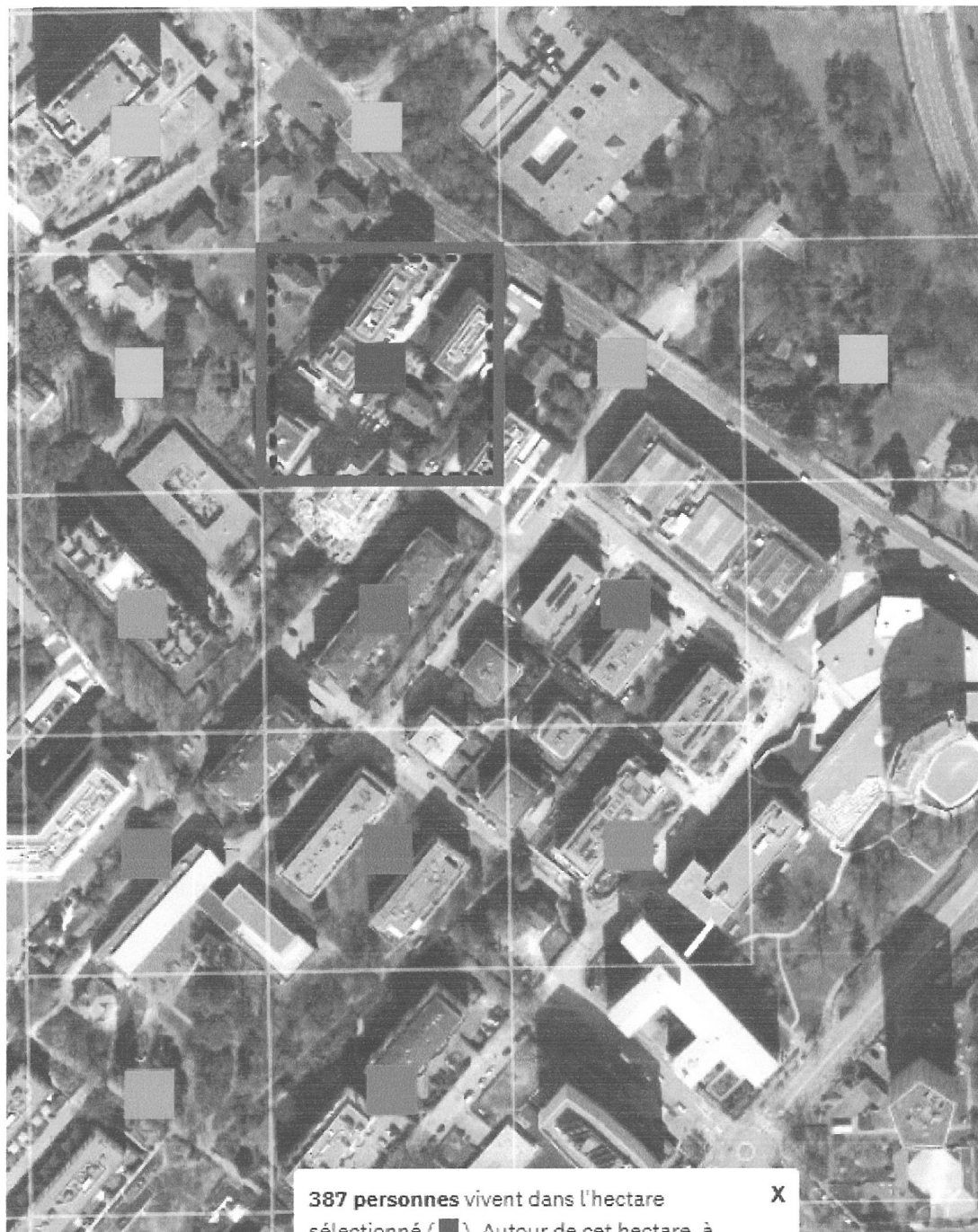
L'Office fédéral de la statistique publie chaque année des données sur la population avec une répartition géographique. Nous présentons ici la population résidante permanente suisse, au 31 décembre 2021, dans une grille d'un hectare (100 x 100 mètres). Dans chaque case de la grille figure le nombre de personnes qui y ont leur adresse de domicile. Cette grille d'hectares est également visible sur notre carte interactive. Une très petite partie des habitants et habitantes (environ 50'000 personnes) n'a pas pu être attribuée à une adresse de domicile claire. Ces personnes ne sont donc pas prises en compte dans l'analyse. Pour le calcul de la densité de population (habitants par kilomètre carré), nous comptons également pour chaque champ d'hectares les habitants et habitantes vivant dans le kilomètre carré environnant.

Pourquoi les champs d'hectares sont-ils légèrement inclinés sur la carte?

Toutes les représentations cartographiques de la Terre se heurtent au problème suivant: une surface sphérique tridimensionnelle doit être représentée sur une carte bidimensionnelle. Pour y parvenir, il existe différents systèmes avec leurs propres avantages et inconvénients. Les données brutes de l'Office fédéral de la statistique sont saisies en coordonnées nationales suisses. Pour représenter ces données avec le service internet que nous avons choisi, elles doivent être converties dans la même projection que les cartes satellites représentées. Dans cette projection, les carrés ne sont plus parfaitement rectangulaires, mais ils correspondent aux images satellites sous-jacentes.

➤ Situation dans zone du quartier de Sous-Bois :

- Sur l'hectare sélectionné du quartier du Sous-Bois (carré vert), 387 personnes sont domiciliées au 31 décembre 2021 (densité = carré rouge foncé)
- Cette densité est déjà au-dessus des autres quartiers limitrophes (carrés jaune/orange)
- Cette analyse n'inclus pas les deux immeubles qui sont en construction (voir plan ci-dessous)



Nombre d'habitants et d'habitantes par hectare



➤ Zoom sur le quartier du Sous-bois

- En Bleu, les immeubles actuellement en construction qui ajouteront environs 80 logements d'ici fin 2024, à savoir 250 nouveaux résidents estimés
- En jaune, la dernière parcelle « libre du quartier », actuellement occupée par deux maisons mitoyennes.
- Selon le PLQ actuel, un nouvel immeuble est prévu (20-30 logements supplémentaires)

